

Confectionner votre masque de protection

Chacun peut, s'il le désire, se confectionner un masque ([cliquez ici pour le tutoriel](#)) pour un usage quotidien de protection, de soi et des autres, de manière à laisser prioritairement les masques chirurgicaux et FFP2 à la première ligne des soignants.

Le port du masque ne protège pas contre la maladie [comme l'explique le virologue Steven Van Gucht](#)

Toutefois, le port du masque est recommandé pour tout le monde, dès qu'il entre en contact avec d'autres personnes, [par le Collège de Médecine générale de Belgique](#)

Ce port doit toutefois s'accompagner du respect des autres gestes barrières : se laver régulièrement les mains, tousser ou éternuer dans son coude, utilisez des mouchoirs à usage unique, saluer sans se serrer la main et éviter les embrassades.

Si vous êtes couturière/couturier et que vous pouvez réaliser des masques pour d'autres, n'hésitez pas à le faire savoir